

Le service de santé de l'état-major des maquis d'Auvergne

par
Xavier Riaud¹

Le service de santé au Mont-Mouchet est créé au début du mois de mai 1944. Il a pour vocation de soigner les blessés des actions militaires engagées contre les occupants allemands. Placé sous l'autorité de Max Menut, il est composé d'une équipe de médecins, d'infirmiers et d'aides-soignants. Des pansements et toutes sortes de chirurgies y sont assurés. Charles Béréholc, alors étudiant, en fait partie. Ce maquis organisé comme un véritable corps d'armée voit flotter aux vents, le drapeau tricolore. Etendu sur une trentaine de kilomètres de diamètre, les principaux responsables de la région 6 de la Résistance française s'y trouvent. Dans les compagnies ou bataillons, des petites structures médicales correspondent régulièrement avec l'organisation centrale (Béréholc, 1994). Ce service de santé est composé principalement de : Max Menut qui en est le commandant, Georges Canguilhem, Paul Reiss, Pierre Nugou, pharmacien à Aurillac, Roger Guignard, Marcel Chomard, Fernand Lafaye, Anne-Marie Menut, Laurette Meyer, Jean Simon, Daneel, Charles Béréholc, Louis Mallet et Henry Ingrand. C'est là que Charles Béréholc a rencontré notamment Paul Malassagne (Béréholc, 1994).

Les soins sont délivrés dans une grande rigueur médicale, sous des tentes faites de parachutes. Les grands blessés sont mis sur des brancards (Béréholc, 1994).

Le 2 juin 1944, les Allemands décident d'attaquer le Mont-Mouchet et de démanteler son maquis. Pour cela, ils engagent de plus en plus de troupes. A la suite des combats du 20 juin, une antenne du service de santé utilise les murs d'un ancien presbytère pour s'y abriter. Les combats sont si violents que le médecin-capitaine ordonne un repli des blessés vers la Brugère, près de Fridefont, dans une grange abandonnée. Ils sont évacués à travers les lignes ennemies pour gagner la ferme de la Bastide, dans les bois. Les blessés sont transportés par de jeunes séminaristes qui les emmènent sur des brancards vers Lavastrie. Ils sont convoyés jusqu'à Fressanges, sur des chars à bœufs. Là, ils sont recueillis par les habitants. Les autres ont réussi à rejoindre un autre maquis (Béréholc, 1994). Quant au service de santé de l'état-major, il évacue ses blessés en autocar aménagé en infirmerie. Un long convoi de camions est ainsi formé qui gagne les sous-bois des gorges de Bès, sous la mitraille des avions ennemis basés à Aulnat, près de Clermont-Ferrand. Toute la nuit, les véhicules succèdent aux véhicules et y acheminent l'intégralité du matériel médical. Des parachutages de sulfamides notamment ont procuré l'essentiel des médicaments nécessaires à la survivance du service de santé. Le 21 juin, des chars à bœufs sont réquisitionnés. Les blessés sont ainsi véhiculés jusqu'à Albaret-le-Comtal. Dans ce village, tout le monde se repose. Les soins sont administrés, les pansements changés (Béréholc, 1994). Le 22 juin, la petite troupe repart vers Albaret-Sainte-Marie. Pendant le voyage, Charles se met à chanter redonnant ainsi de l'espoir aux grands blessés dissimulés au fond des carrioles, sous du foin et de la paille. Menut, pour ne pas se faire remarquer, divise le convoi en deux. A la suite d'une dénonciation, le second est exterminé. Très peu ont survécu. Malgré la menace allemande, le premier convoi, lui, est bien parvenu à Albaret-Sainte-Marie. Sur le chemin, Charles est blessé par une patrouille allemande, mais, arrivé à bon port, il est soigné avec tous les autres (Béréholc, 1994).

Charles Béréholc se rappelle : « Tous ces exemples, et ceux de notre équipe, ont donné à ma démarche, une discrétion, une pudeur et confirmé le sens des valeurs qu'ils défendaient et qui étaient aussi celles de ma famille, et les miennes. » (...) « Face à la barbarie nazie, je garde le souvenir de la fraternité, de l'amitié, des valeurs qui nous unissaient (Béréholc, 1994). » Charles de Gaulle, quant à lui, en s'adressant aux Forces françaises de l'intérieur, a affirmé : « Vous êtes la France de l'honneur (Béréholc, 1994). »

Charles Béréholc est un nom immense de la chirurgie dentaire dans notre pays, mais aussi de la Résistance française. Il occupe d'ailleurs encore des fonctions importantes au sein de la Fondation de la Résistance et du Concours national de la Résistance et de la Déportation. Commandeur de la Légion d'honneur, récipiendaire de la Croix du combattant volontaire de la Résistance, de la Croix de guerre

¹ Docteur en chirurgie dentaire, docteur en épistémologie, histoire des sciences et des techniques, lauréat et membre titulaire de l'Académie nationale de chirurgie dentaire, membre libre de l'Académie nationale de chirurgie, xavier.riaud@wanadoo.fr

avec citation (s), il est aussi chevalier dans l'Ordre national du mérite et commandeur dans l'Ordre des palmes académiques. Professeur des universités, il a été président de l'Académie nationale de chirurgie dentaire à trois reprises (1990 ; 1995 ; 2000). Il en est devenu d'ailleurs un des membres d'honneur (ANCD, 2011).

Alors que les troupes allemandes victorieuses s'installent en France, alors que l'armistice vient d'être signé à Rethondes, le 22 juin 1940, malgré l'interdiction qui a été faite par les autorités de manifester le 11 novembre de cette même année, les étudiants parisiens défilent sur les Champs-Élysées toute la journée, avant d'être évacués par la Wehrmacht manu militari. Cet événement est considéré aujourd'hui encore comme un des premiers mouvements de désapprobation et de résistance ouverte au régime de Vichy et à la collaboration prônée par celui-ci. Charles Béréholc a figuré en bonne place dans le cortège de jeunes gens qui ont chanté la Marseillaise et crié leur indignation devant cette capitulation ignominieuse. Ce n'est pas sans une certaine émotion que M. Béréholc m'a compté ce souvenir. Par la suite, en 1942, il rejoint l'état-major du maquis d'Auvergne aux côtés de ses camarades résistants, en tant que responsable du service de santé. Il y a le rang n° 47 (Béréholc, 2011). Ces étudiants qui ont déambulé d'un même cœur ont été 3 à 5 000 selon les forces de police de la capitale. A ce moment précis, le jeune homme est étudiant en médecine. Ce n'est qu'après la guerre qu'il s'oriente vers la chirurgie dentaire avec le parcours brillant que tout le monde lui connaît.

Paul Malassagne (1918-2007) a été dentiste. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il rejoint le maquis et se bat dans la résistance, mais, après la guerre, il décide d'abandonner la voie médicale, pour ne plus se consacrer qu'à la politique. De 1971 à 1983, il est maire de Massiac, sa ville natale. Dans le même temps, de 1971 à 1989, il représente le Cantal au Sénat. Il y est élu une première fois le 26 septembre 1971, réélu le 28 septembre 1980, mais ne se représente pas à l'issue de son deuxième mandat qui s'achève en 1989. Il siège à la commission des affaires économiques dès le 6 octobre 1971. Il y demeure jusqu'à la fin de son deuxième mandat. Pendant ses deux mandats, il pose 176 questions au Sénat qui bénéficient d'une réponse et 29 qui restent sans. Certaines d'entre elles bien évidemment sont consacrées aux professions libérales. Il a émis aussi pas moins de 15 rapports principalement consacrés au tourisme, de 1977 à 1989, pour la commission des affaires économiques, tantôt d'information, tantôt législatifs dans le cadre du projet de loi des finances de l'année en cours. Il devient secrétaire du bureau du Sénat en 1976. Il ne se représente pas en 1977. Il siège aussi à la commission nationale du tourisme (1986-1989), au comité consultatif des courses (1983 ; 1986-1989), au comité directeur du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (1988-1989) et ponctuellement dans quelques autres commissions. Il a aussi proposé de nombreuses lois et résolutions. Représentant tout d'abord le parti politique Divers droite (1971-1980), il rejoint le RPR, quelques années plus tard (1980-1989). Il a été aussi conseiller général du Cantal dans le canton de Massiac. Il finit sa vie dans sa ville natale (<http://www.senat.fr>, 2011).

D'après le Dr Paul Le Caër, chirurgien-dentiste résistant et déporté, « nombreuses furent les gingivites, les stomatites ulcéreuses, bien souvent en rapport avec des évolutions de dents de sagesse, - compte tenu du jeune âge des maquisards -, des aphtes, des ulcérations non spécifiques, des trismus ou des luxations de la mandibule. La pathologie en l'absence d'hygiène et de soins s'étendait à la pulpite ou à l'abcès évoluant par tous les stades. Les fistules et ostéites résultaient du manque de traitement local et général. Pour les résistants actifs, les soins n'étaient pas pensables, d'où de nombreuses édentations, pertes irréparables pour l'avenir dentaire. L'angoisse et l'anxiété de certains résistants se traduisirent par des parafonctions autodestructrices entraînant des maladies des gencives, lésant le tissu de support des dents. Pour les porteurs de prothèses, se fut souvent un petit drame au moindre accident prothétique ou à la perte d'un pilier de bridge (Le Caër, 1995). »

Ceci est confirmé par le Dr Henri Stroweis, chirurgien-dentiste déporté. « Qu'il ait été maquisard ou résistant sans uniforme, sa pathologie buccale et dentaire a été semblable à celle des soldats d'une armée de campagne : nourriture mal équilibrée, manque d'hygiène, fatigue excessive, traumatismes, psychisme perturbé par des angoisses et par la peur. Parmi les maquisards, beaucoup, très jeunes, présentaient des accidents d'évolution de dents de sagesse qui, ne pouvant être traités correctement, revêtaient des formes graves. Pour tous les résistants vivant dans la clandestinité,

la difficulté de se faire soigner entraînait des complications : caries pénétrantes, édentations, infections diverses (Stroweis, 1973).

Pour certains, cette vie en insécurité permanente donna naissance à des angoisses se traduisant par des tics, des parafunctions amenant des lésions du parodonte et des gingivopathies. Pour les porteurs de prothèses, le moindre accident de leur appareillage et l'impossibilité de le faire réparer, ou rectifier, furent souvent ressentis comme un drame tant sur le plan moral, par la création d'un sentiment de perte d'intégrité, que sur le plan physique, leurs difficultés de mastication aggravant leur état de malnutrition (Stroweis, 1973). »

Ainsi, la présence d'un chirurgien-dentiste au sein d'un maquis s'est révélée bien vite indispensable. Son action principale s'est limitée principalement à des extractions, à une présence et un soutien moral, ainsi qu'à une assistance médicale dans les soins chirurgicaux des blessés.

Références bibliographiques :

Académie nationale de chirurgie dentaire (ANCD), Paris, <http://www.academiedentaire.fr>, 2011.

Béréholc Charles, « Le service de santé de l'état-major des maquis d'Auvergne : un épisode des combats de Margueride-Truyère », in *Revue de la Haute-Auvergne*, avril-septembre 1994, pp. 241-249.

Béréholc Charles, communication personnelle, Paris, 2011.

<http://www.senat.fr>, Paul Malassagne, 2011.

Le Caër Paul, *Pathologie buccale et dentaire pendant la Résistance, l'Internement et la Déportation*, Deauville, 1972, communication personnelle, 1995, pp. 1-4.

Stroweis Henri, *Pathologie bucco-dentaire dans les camps de concentration allemands, 1944-1945*, Thèse Doct. Chir. Dent., Paris, 1973.